

MODALITÉS D'EMPRUNT

MATERIEL D'ANIMATION

La Médiathèque départementale de l'Oise met à la disposition de l'ensemble des bibliothèques du réseau du matériel d'animation pour accompagner les actions menées au sein de leur structure

POURQUOI RESERVER UNE EXPOSITION ?

- > **Créer une animation** pour la bibliothèque
- > **Fidéliser** ses lecteurs
- > **Attirer** un nouveau public
- > **Proposer un partenariat** avec une association, école, crèche.... de la commune

LE MATERIEL D'ANIMATION

Mettre en place des animations nécessite parfois du matériel.

La Médiathèque départementale de l'Oise met donc à votre disposition des **outils d'animation** qui peuvent compléter votre mobilier, créer une ambiance : coussins, grilles, vitrines, malles, jeu de cubes.

Elle vous propose également du **matériel d'animation pour vos inaugurations, un évènement particulier**, un thème que vous souhaitez exploiter: expositions, valises thématiques, kamishibai, tapis narratifs et livres kamishibai.

L'ensemble du matériel est présenté sur le portail de la MDO avec un descriptif du matériel prêté.

La disponibilité de ces outils ainsi que la pré-réservation s'effectue sur notre portail à la rubrique matériel d'animation ou auprès du secrétariat de la Médiathèque départementale.

LES CONDITIONS DE PRET

Les outils d'animation de la Médiathèque départementale sont proposés **gratuitement** à l'ensemble des bibliothèques du réseau.

La durée de prêt est fixée à 1 mois. Elle peut varier en fonction du matériel et peut être adaptée à vos besoins et de la disponibilité des outils.

Le transport et l'assurance sont à la charge de l'emprunteur. L'assurance doit couvrir la valeur indiquée dans la fiche détaillée.

Toute perte ou détérioration doit être signalée.

Quelques malles thématiques ou expositions contiennent des CD et des DVD. **Les CD sont soumis aux droits de la Sacem. Pour toute diffusion de musique dans vos locaux ou pour vos animations, pensez à leur demander une autorisation au-préalable.**

Les droits liés aux DVD acquis par la Médiathèque départementale doivent être respectés : **pas de diffusion publique dans les locaux de la bibliothèque (prêt gratuit pour l'usage privé-cercle de famille exclusivement) sauf si les DVD ont le droit de prêt et de consultation gratuite signalé par une étiquette sur la jaquette.**

La MDO décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette recommandation.

EN PRATIQUE

Chaque support est accompagné d'une liste de pointage et d'une fiche d'évaluation. Nous vous remercions de bien vouloir la compléter, elle nous permettra d'améliorer nos services et de mieux répondre à vos attentes.

Tous les documents contenus dans les différents supports doivent être rendus en même temps afin de ne pas pénaliser les emprunteurs suivants.

Les documents non rendus doivent être restitués le plus rapidement possible.

COMMENT FAIRE UNE PRE-RESERVATION SUR LE PORTAIL ?

> **Vous connecter à votre espace "Espace pro"**

> **Rechercher le matériel** qui vous intéresse

> **Vérifier sa disponibilité** via le lien calendrier "Consultez les disponibilités"

> Pour réserver, **insérer les dates souhaitées dans le formulaire. Important**, vérifier en amont les dates de navettes si vous souhaitez être livré par la MDO.

> Cliquer sur le bouton "Pré-réserver" pour confirmer votre demande

> Vous recevrez, **par mail une confirmation de votre réservation.**

A noter : Pensez à planifier vos réservations. Elles doivent être faites au moins 10 jours avant la date de retrait.

COMMENT FAIRE VIVRE VOTRE EXPOSITION ?

- > Prévoir un **local assez grand** de préférence dans la bibliothèque.
- > **Prévoir une mise en scène** : décor, éclairage, objets en vitrine ...
- > Penser à **mettre en place des animations**, des rendez-vous durant le mois.
- > Penser à faire une **demande de prêt documentaire thématique** en lien avec votre animation.
- > Penser à **promouvoir et à diffuser votre animation** : affiches, tracts, informations presse.
- > Envoyer votre actu à contact-MDO@oise.fr afin que la MDO **valorise votre événement sur le portail**.
- > Penser à mentionner : la **MDO en insérant son logo** sur les documents de communication.